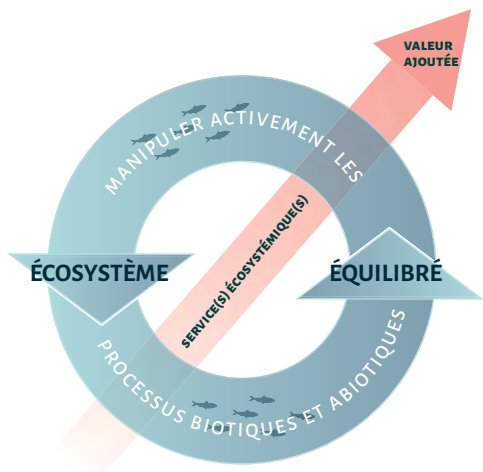


TRAVAILLER AVEC LA NATURE

« Travailler avec la nature » implique « une activité humaine visant à provoquer les changements souhaitables dans l'échelle et l'intensité auxquelles les processus biotiques et abiotiques ont lieu et sont exprimés dans l'écosystème ». Les changements souhaitables sont ceux qui ont un impact positif sur un ou plusieurs services écosystémiques par rapport à un écosystème équilibré. Un écosystème équilibré fournit les services écosystémiques que l'on peut attendre d'un écosystème naturel robuste et résilient.

Les actions menées dans le cadre de « Travailler avec la nature » peuvent inclure à la fois la restauration active d'une perte de valeur et la création d'une valeur ajoutée pour au moins un service écosystémique. La prévention ou la réduction des effets indésirables résultant de l'activité humaine en vue de conserver un écosystème équilibré (c.-à-d. l'atténuation) ne relève pas du « Travail avec la nature », pas plus que l'arrêt d'activités localement néfastes en vue de retrouver un écosystème équilibré (c.-à-d. la restauration passive). Cela ne signifie pas, bien entendu, que la restauration passive et l'atténuation seraient moins précieuses.

Pour qu'une mesure puisse être considérée comme relevant du « Travail avec la nature », elle doit fournir une réponse positive à chacune des questions suivantes :



-
- 1 QUEL SERVICE ÉCOSYSTÉMIQUE EST FAVORISÉ ?
 - 2 QUEL PROCESSUS ÉCOLOGIQUE (BIOTIQUE OU ABIOTIQUE) EST INFLUENCÉ ?
 - 3 QUELLE ACTION EST ENTREPRISE À CET EFFET ?
-

En stimulant un service écosystémique, on risque de nuire involontairement à d'autres services écosystémiques. À titre de comparaison : l'introduction de la coccinelle asiatique pour lutter contre les pucerons en 1990 s'est avérée efficace dans les serres, mais a provoqué en même temps une perte de valeur due à la prédation des cocci-

nelles indigènes à l'extérieur des serres, avec de nombreuses conséquences dommageables indésirables pour la biodiversité. Voilà pourquoi les actions dans le contexte du « *Travail avec la nature* » doivent favoriser au moins un service écosystémique sans nuire aux autres services écosystémiques.

« *Travailler avec la nature* » ouvre de nombreuses pistes de travail. Parmi pas moins de 14 thèmes identifiés, trois sujets ont été sélectionnés pour être approfondis :

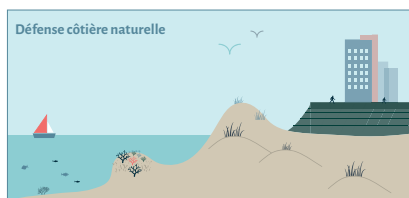
- 1** La défense côtière naturelle liée à la sécurité côtière comme service écosystémique régulateur
- 2** L'aquaculture multitrophique intégrée associée au service écosystémique de la production alimentaire
- 3** L'inclusion de la nature dans la conception et la construction offshore, en tenant compte de la biodiversité comme valeur culturelle et optionnelle

Ces exemples ont été choisis principalement en fonction de l'intérêt et de l'expertise disponible au sein du groupe de travail et ne doivent donc pas nécessaire-

ment être considérés comme des thèmes prioritaires. Ils offrent toutefois un aperçu de l'éventail des possibilités dans le contexte du « *Travail avec la nature* ».

1

Le concept de défense côtière naturelle inclut les efforts possibles pour renoncer aux infrastructures « grises » dans la défense côtière et se concentrer sur les possibilités offertes par la nature pour obtenir une protection côtière durable et autosuffisante. À cet effet, on mise sur la manipulation du transport éolien et hydrodynamique des sables (en tant que processus abiotiques) grâce à des mesures de stabilisation telles que les dunes devant les digues et les (bio) récifs artificiels.

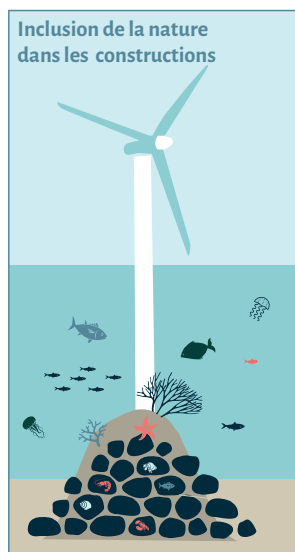
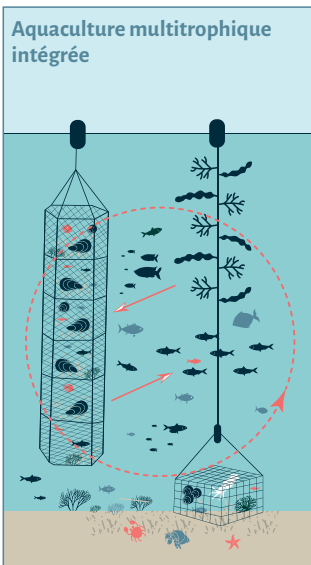


- **D'ici 2050, nous visons à prendre les mesures nécessaires à tous les niveaux pour maximiser le recours aux mesures de stabilisation par des mécanismes naturels au profit des défenses côtières naturelles.**

2

L'aquaculture multitrophique intégrée est un mode de production alimentaire qui combine de manière symbiotique l'aquaculture conventionnelle, par exemple de plusieurs espèces de mollusques, d'algues et de crustacés. L'objectif est d'augmenter la production alimentaire marine. À cet effet, il est possible de stimuler à la fois la production primaire et secondaire en assurant un habitat aux espèces à cultiver et en utilisant au maximum les interactions positives et facilitatrices entre les espèces (= intégrée).

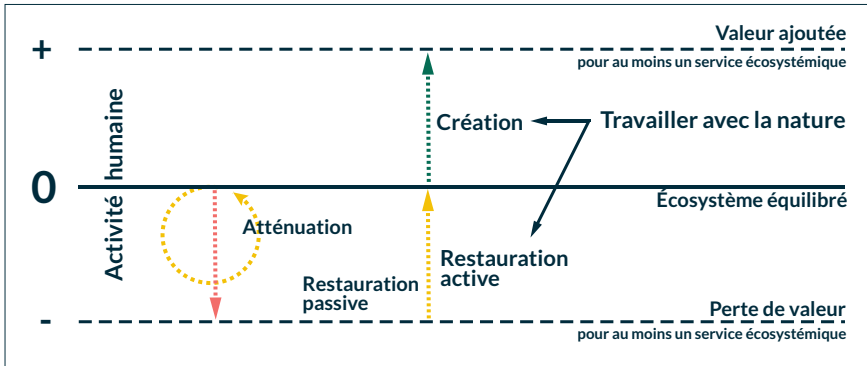
► **D'ici 2050, nous visons une aquaculture marine à la fois intégrée et multitrophique.**



3

Pour inclure la nature dans la conception et la construction, il convient notamment de s'efforcer de créer de la valeur ajoutée en matière de biodiversité lors de la conception, l'installation, l'utilisation et le démantèlement de structures offshore. Il s'agit, par exemple, d'abris pour poissons ou de couches protectrices contre l'érosion qui ont un effet stimulant sur la nature. La valeur ajoutée pour la biodiversité – en soutien à plusieurs services écosystémiques – est réalisée par la manipulation de l'offre des possibilités de colonisation via la création d'habitats pour divers organismes marins.

► **D'ici 2050, nous visons à inclure la nature dans l'ensemble du cycle de vie de toutes les constructions en mer.**



Afin de réaliser cet objectif, il est important de prendre des mesures au niveau du grand public, des entreprises, de la science et de la politique. Il n'est pas simple de proposer un plan par étapes univoque, dans lequel les mesures à prendre aujourd'hui et pendant les prochaines décennies sont basées sur l'idée d'un avenir souhaitable. Au-delà de tous les thèmes qui peuvent être mis en lien avec le « *Travail avec la nature* », on peut toutefois affirmer qu'une implication tangible des quatre acteurs est nécessaire. Les nouveaux projets doivent stimuler l'intégration du système social, économique et écologique dès le début, afin d'obtenir un soutien social suffisant. La surveillance et la recherche fondamentale et appliquée axée sur les processus sont indispensables. L'industrie et la science sont les incubatrices des nouvelles solutions et du dévelo-

pement de bases solides, avec le soutien des autorités et du grand public. Cela nécessite un cadre clair, de l'espace et du soutien pour la réalisation d'études pilotes à plus grande échelle. Les autorités jouent un rôle important, non seulement par la création des cadres juridiques nécessaires, mais aussi par la fonction de levier que peuvent avoir les marchés publics et l'introduction d'obligations concernant la mise en œuvre du « *Travail avec la nature* ». « *Travailler avec la nature* » ne s'arrête pas aux frontières nationales. Il convient donc de développer le cadre juridique et politique national et européen, ainsi que la coopération internationale, afin de clarifier la situation pour toutes les parties concernées, notamment en matière de certification, de motivation et de valorisation de la valeur ajoutée sociale.

- ▶ En conclusion, « *Travailler avec la nature* » offre des perspectives intéressantes pour l'exploitation future des services écosystémiques marins. En focalisant les efforts et en planifiant de manière efficace à tous les niveaux, « *Travailler avec la nature* » pourra faire partie intégrante du plan de développement de toutes les activités humaines en mer d'ici 2050.